



Commission Régionale des Compétitions Jeunes et Seniors  
SAISON 2019/2020

PROCÈS-VERBAL N°6

---

Réunion du Mardi 10 septembre 2019

---

*Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de 2 jours pour les toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant Coupes Nationales et de 3 jours pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F..*

**DEROGATIONS – SAISON 2019/2020**

**de l'article 10.3 du R.S.G. de la LPIFF,**

**TOUS les matches de la dernière journée dans toutes les catégories doivent se dérouler le même jour et à l'heure officielle, à l'exception du CHAMPIONNAT REGIONAL SENIORS où cette réglementation concerne les DEUX (2) dernières journées.**

**En conséquence, toutes les dérogations horaires accordées en début de saison, ne seront pas valables pour tous les matches de la dernière journée, pour toutes les catégories**

**et les 2 dernières journées pour le Championnat Régional Seniors.**

**La Section demande aux clubs de prendre d'ores et déjà leurs dispositions pour s'assurer de la disponibilité de leurs installations aux dates concernées.**

**CHAMPIONNAT SENIORS – U18 – U17 Rég. – U16 – U15 rég. – U14**  
**Dérogations horaires****500364 – RCP FONTAINEBLEAU**

U18 R3 / A : matches à 13H30 toute la saison.

U16 R3 / C : matches à 13H30 toute la saison.

**500416 – CHATOU A.S.****Nouvelle demande du club :**

Seniors R1/A : matches le SAMEDI à 15h00 toute la saison.

**500689 – CRETEIL LUSITANOS US**

U17 Régionaux : matches à 15h00 toute la saison.

U20 Elite 2 : matches à 12h30 toute la saison sur le terrain n°2 du stade Duvauchelle.

**511876 – TORCY PVM US**

U15 REG / B : matches à 16H00 toute la saison.

**521869 – ALFORTVILLE US****Annule et remplace sa précédente demande :**

Seniors R2/C : matches à 15h00 (horaire officiel) toute la saison.

**544913 – MANTOIS 78 FC****Nouvelle demande du club :**

U14 R1 : matches à 15h30 toute la saison.

**564045 – ANTONY FOOT EVOLUTION****Nouvelle demande du club concernant les horaires des rencontres :**

U20 ELITE 2 : matches à 13H00 toute la saison (pelouse)

U18 R2 - matches à 15H00 toute la saison (terrain synthétique)

U16 R3 - matches à 13H00 toute la saison (terrain synthétique)

U15 Rég - matches à 16H15 toute la saison (terrain synthétique).

**500575 - COMEILLAIS ACS**

U16 R3/A – Matches à 12h00 toute la saison.

**548744 – COURONNES OFC**

U16 R3/C – Matches à 13h00 toute la saison – Stade Maryse Hiltz n°2 à PARIS.

**COUPE DE FRANCE – 3ème TOUR****Rencontres à jouer le Dimanche 15 Septembre 2019 à 14h30****1/ Feuille de match informatique :**

La feuille de match informatisée est à utiliser en Coupe de France.

**2/ Arbitrage :**

| <b><u>3<sup>eme</sup> tour de la Coupe de France</u></b>  |   |                         |  |
|---|---|-------------------------|--|
| <b>Club Receptant</b>                                     | <b>Club Visiteur</b>                                      | <b>Nombre d'Arbitre</b> | <b>Prise en charge</b>   |
| Dernière Division District jusqu'à Départemental 2 inclus | Dernière Division District jusqu'à Départemental 2 inclus | <b>1 AO*</b>            | A la charge du club recevant   |
| Dernière Division District jusqu'à Départemental 2 inclus | District Départemental 1 jusqu'à NATIONAL 3               | <b>3 AO</b>             | <b>AC**</b> - A la charge du club recevant<br><b>2 AA***</b> - A la charge des 2 clubs |
| District Départemental 1 jusqu'à NATIONAL 3               | Dernière Division District jusqu'à NATIONAL 3             | <b>3 AO</b>             | A la charge du club recevant   |

\*AO : Arbitre Officiel

\*\*AC : Arbitre Central

\*\*\*AA : Arbitre Assistant

Nous vous rappelons que pour les rencontres couvertes par 1 seul Arbitre Officiel, si les clubs souhaitent deux Arbitres Assistants supplémentaires, ils doivent en faire la demande auprès du service arbitrage de la Ligue. Les arbitres seront alors à la charge du club demandeur.

**RAPPEL:**

**En cas de prolongation, un remplacement supplémentaire peut-être effectué indépendamment du fait que l'équipe ait ou non déjà effectué tous les remplacements autorisés.**

**21820409 : CHAVILLE FC / FONTENAY SOUS BOIS US du 15/09/2019**

Courriel de CHAVILLE FC et du Service des Sports de Meudon proposant un terrain classé.

**La Section fixe cette rencontre le dimanche 15 septembre 2019 à 17h30, sur le stade Marcel Bec 2 à MEUDON.**

**Accord de la Section.**

**21820435 : NOISEENNE ASS. / NEAUPHLE PONTCHARTRAIN FC du 15/09/2019**

Courriel de NOISEENNE ASS et du Service des Sports de NOISY LE SEC proposant un terrain classé.

**La Commission fixe cette rencontre qui aura lieu le dimanche 15 septembre 2019 à 15h00, sur le stade Allende 1 à NOISY LE SEC.**

**21820438 : NEUVILLE SUR OISE AS / TORCY PVM US du 15/09/2019**

Courriel de NEUVILLE SUR OISE AS informant de son impossibilité de trouver un terrain classé pour jouer cette rencontre et informant de son forfait.

La Commission enregistre le forfait de NEUVILLE SUR OISE AS, l'équipe de TORCY PVM US est qualifiée pour le prochain tour.

**21820442 : ARRONVILLE FC / MONTROUGE 92 FC du 15/09/2019**

Courriel d'ARRONVILLE FC proposant un terrain classé pour son match.

Cette rencontre aura lieu le dimanche 15 septembre 2019 à 14h30 sur le stade Christian Léon 1 à OSNY.

Accord de la Commission.

**21820445 : PETITS ANGES PARIS ES / ERAGNY AS du 15/09/2019**

Courriel des PETITS ANGES PARIS ES proposant le stade Poterne des Peupliers – Paris 13ème comme terrain classé pour jouer ce match.

Le terrain proposé n'étant pas classé en niveau 6, la Commission **inverse cette rencontre qui aura lieu le dimanche 15 septembre 2019 à 14h30, sur le Parc des Sports Louis Larue 2 à ERAGNY.**

**21820456 : ENT. MERY MERIEL BESSANCOURT / VERSAILLES 78 FC du 15/09/2019**

Courriel de l'ENT. MERY MERIEL BESSANCOURT informant de son terrain.

Cette rencontre aura lieu le dimanche 15 septembre 2019 à 14h30, sur le stade municipal à MERIEL.  
Accord de la Commission.

**21820593 : CHAMPIONNET S. PARIS / MONTREUILFC du 15/09/2019**

Courriel de CHAMPIONNET S. PARIS proposant un terrain classé pour son match.

Cette rencontre aura lieu le dimanche 15 septembre 2019 à 14h30 sur le stade des Poissonniers à Paris 18ème.

Accord de la Commission.

**21820596 : MAGNANVILLE FC / GENNEVILLIERS CSM du 15/09/2019**

Courriel de MAGNANVILLE FC proposant un terrain classé pour son match.

La Commission fixe cette rencontre le dimanche 15 septembre 2019 à 15h00, sur le stade Aimé Bergeal à MANTES LA VILLE.

**21820602 : REUNIONNAIS DE SENART ASC / DOUDAN S. du 15/09/2019**

Courriel des REUNIONNAIS DE SENART informant de l'indisponibilité de ses installations et demandant l'inversion du match.

La Section inverse cette rencontre qui aura lieu le dimanche 15 septembre 2019 à 14h30, sur le stade M. Gallais 1 à DOURDAN.

**21820603 : PITRAY OLIER PARIS / PALAISEAU US du 15/09/2019**

Courriel de PITRAY OLIER PARIS informant de son impossibilité de trouver un terrain classé pour jouer ce match.

La Commission **inverse cette rencontre qui aura lieu le dimanche 15 septembre 2019 à 14h30, sur le stade Georges Collet 1 à PALAISEAU.**

**21820604 : LA PLAINE VICTOIRE / ADAMOIS O. du 15/09/2019**

Courriel de LA PLAINE VICTOIRE proposant un terrain classé pour son match.

**La Section fixe cette rencontre qui aura lieu le dimanche 15 septembre 2019 à 14h30, sur le stade Auguste Delaune 2 à SAINT DENIS.**

Accord de la Commission.

**21835658 : LIMAY ALJ / PLESSIS ROBINSON FC du 15/09/2019**

Le club de LIMAY ALJ n'ayant pas proposé de terrain classé pour cette rencontre.

**La Section inverse cette rencontre qui aura lieu le dimanche 15 septembre 2019 à 14h30, sur le stade du Hameau 1 au PLESSIS ROBINSON.**

**SENIORS – MATCH REPORTE A UNE DATE ULTERIEURE**

21470293 : PARIS ST GERMAIN FC / AUBERVILLIERS du 07/09/2019 (N3)

**SENIORS - CHAMPIONNAT****21447276 : CHAMPIGNY 94 FC 1 / IVRY US du 07/09/2019 (R2/D)**

La Commission,

Après lecture du rapport de l'arbitre officiel, de la FMI, du courriel de l'U.S. IVRY et du Parc du Tremblay,

**Demande au club de CHAMPIGNY FC 94 des explications sur le non déroulement du match pour sa réunion du mardi 17/09/2019.**

**21447286 : CHAMPIGNY 94 FC / OZOIR 77 FC du 06/10/2019 (R2/D)**

Courriel du Service des Sports du Parc du Tremblay informant de la fermeture des terrains synthétiques sans précision de date de reprise.

**Cette rencontre étant prévue au calendrier général, la Commission invite le club à trouver un autre terrain pour jouer cette rencontre et informer la Commission si réouverture des terrains.**

Elle vous indique également la possibilité d'inversion, avec l'accord de votre adversaire.

**21447549 : EVRY F.C. / BAGNEUX COM 1 du 06/10/2019 (R3/B)**

RAPPEL

La Commission demande au club de lui communiquer le nom et l'adresse d'un terrain de repli neutre en dehors de la Ville d'EVRY, accompagné de l'attestation du propriétaire, **au plus tard le vendredi 04 Octobre 2019 à 12h00.**

Prochaines rencontres concernées :

21447563 : EVRY F.C. / VINCENNOIS C.O. 2 du 03/11/2019 (R3/B)

21447578 : EVRY F.C. / LILAS F.C. 2 du 24/11/2019 (R3/B)

Si des matches de Coupes Régionales à domicile viennent s'intercaler dans ce calendrier, ils seront à prendre en compte dans la sanction.

**CHAMPIONNAT U20****Elite 1****Match 21456265 RACING CLUB DE FRANCE 20 / FC GOBELINS 20 du 15/09/2019**

Courriel via FOOTCLUB du RACING CLUB DE FRANCE.

Cette rencontre se jouera à 15h15.

Accord de la Commission.

**Match 21456262 ACBB 20 / FC MONTFERMEIL 20 du 15/09/2019**

Courriel de l'ACBB informant d'un changement de terrain et d'horaire.

Cette rencontre se jouera à 15h stade Marcel Bec à Meudon (terrain N°2)

Accord des 2 clubs

Accord de la Commission.

**Elite 2/A****Match 21456397 ANTONY FOOT EVOLUTION 20 / LE MEE SPORT 20 du 15/09/2019**

Demande via FOOTCLUB d'ANTONY FOOT EVOLUTION.

Cette rencontre se jouera à 15h.

Accord des 2 clubs.

Accord de la Commission.

**Elite 2/B****Match 21456395 ES NANTERRE 20 / FC MONTROUGE 92 20 du 15/09/2019**

Demande via FOOTCLUBS de NANTERRE E.S. pour un changement horaire.

Cette rencontre se jouera à 15h stade Gabriel Péri à Nanterre (terrain N°3).

Accord des 2 clubs.

Accord de la Commission.

**Match 21456526 VILLEMOMBLE SPORTS 20 / TRAPPES E.S. 20 du 15/09/2019**

Demande via FOOTCLUBS du club de VILLEMOMBLE.

Cette rencontre se jouera à 15h.

Accord de la Commission.

**U19 - COUPE GAMBARELLA - CREDIT AGRICOLE -  
- Tour de Cadrage -**

**Les 87 rencontres du tour de cadrage** auront lieu le **DIMANCHE 15 SEPTEMBRE 2019** à 14h30, sur le terrain du club premier nommé. **(Lever de rideau entre 11h45 et 12h30).**

**21856540 : VERRIERES LE BUISSON / PARIS ALESIA FC du 15/09/2019**

Demande de changement de date et horaire des 2 clubs via FOOTCLUBS.

Cette rencontre aura lieu le samedi 14 septembre 2019 à 16h00, sur le Robert Desnos 1 à VERRIERES LE BUISSON.

Accord de la Commission.

**21856527 : PARIS 15 AC / LIMAIL BREVANNES AJ du 15/09/2019**

Courriel des 2 clubs demandant un changement d'horaire.

Cette rencontre aura lieu le dimanche 15 septembre 2019 à 13h00, sur le stade Charles Rigoulot à Paris 15<sup>ème</sup>.

**Accord de la Commission.**

**21856578 : SAINT GERMAIN SAINT PIERRE / VITRY ES du 15/09/2019**

Demande de changement d'horaire de ST GERMAIN ST PIERRE et refus de VITRY ES via FOOTCLUBS.

Cette rencontre aura lieu le Dimanche 15 Septembre 2019 à 12h00, en lever de rideau, sur le stade Just Fontaine à SAINT PIERRE DU PERRY.

**Accord de la Commission.**

**U18 - CHAMPIONNAT****21451635 : JEUNESSE AUBERVILLIERS / MONTFERMEIL FC du 22/09/2019 (R1)**

RAPPEL

La Commission demande au club de lui communiquer le nom et l'adresse d'un terrain de repli neutre en dehors de la Ville d'AUBERVILLIERS accompagné de l'attestation du propriétaire, **au plus tard le vendredi 20 septembre 2019 à 12h00.**

Prochaine rencontre concernée :

21451649 : JEUNESSE AUBERVILLIERS / ENTENTE SANNOIS ST GRATIEN du 20/10/2019

Si des matches de Coupes à domicile viennent s'intercaler dans ce calendrier, ils seront à prendre en compte dans la sanction.

**21452435 : MITRY MORY FOOT 1 / VGA ST MAUR MASC. du 06/10/2019 (R3/D)**

RAPPEL

La Commission demande au club de lui communiquer le nom et l'adresse d'un terrain de repli neutre en dehors de la Ville de MITRY MORY accompagné de l'attestation du propriétaire, **au plus tard le vendredi 04 Octobre 2019 à 12h00.**

**U16 - CHAMPIONNAT****21452681 : TRAPPES E.S. / DRANCY J.A. du 08/09/2019 (R2/A)**

La Commission,

Après lecture du rapport de l'arbitre officiel et du courriel de TRAPPES E.S.,

**Demande un rapport complémentaire à l'arbitre officiel, pour sa réunion du mardi 17 septembre 2019.**

**U15 Régional****21454547 CENTRE FORMATION FOOTBALL PARIS / CRETEIL US du 14/09/2019**

La Commission prend note du courriel de CENTRE FORMATION FOOTBALL PARIS indiquant des problèmes de concession de terrains pour cette date sur la tranche horaire 15h30 – 17h30 et fixe le match à 13h30 sur le terrain n°22 du Parc des Sports Plaine Sud.

**U14****21453827 CENTRE FORMATION FOOTBALL PARIS 1 / CRETEIL US du 14/09/2019 R1/B**

La Commission prend note du courriel de CENTRE FORMATION FOOTBALL PARIS indiquant des problèmes de concession de terrains pour cette date sur la tranche horaire 15h30 – 17h30 et fixe le match à 13h30 sur le terrain n°23 du Parc des Sports Plaine Sud.

La rencontre de **Critérium Régional U12** :

**21591920 CENTRE FORMATION FOOTBALL PARIS 1 / FLEURY FC 91 prévue le 14/09/2019**

est reportée au samedi 05/10/2019

**21454365 IVRY US 1 / PUC 1 du 14/09/2019 R3/D**

Demande via Footclubs d'IVRY US 1 pour décaler le coup d'envoi du match à 16h00.

Accord de la Commission sous réserve de l'accord du PUC qui doit parvenir au plus tard le vendredi 13/09/2019 – 12h00.

**C.D.M. - CHAMPIONNAT****21448458 : BRIE NORD E.S. / POLICE NANTERRE du 08/09/2019 (R1)**

La Commission,

Après lecture du rapport de l'arbitre officiel et des informations fournies par courriel par le club de BRIE NORD ES,

Considérant que l'arbitre officiel était présent sur les installations,

Considérant l'absence des 2 équipes à l'heure du coup d'envoi,

Par ces motifs,

**. donne match perdu par forfait 2 aux équipes.**

**21448726 : BALLANCOURT F.C. / SERVON F.C. du 15/09/2019 (R2/B)**

Reprise du dossier.

Demande de changement de terrain de BALLANCOURT FC via FOOTCLUBS.

Cette rencontre aura lieu le dimanche 15 septembre 2019 à 9h30, sur le stade Carnot à LA FERTE ALAIS.

**Accord de la Commission.**

**221448585 : ABEILLE DE RUEIL / ESPERANCE PARIS 19<sup>ème</sup> du 08/09/2019 (R2/A)**

La Commission,

Après lecture du rapport de l'arbitre officiel et de la feuille de match,

. enregistre le 1<sup>er</sup> forfait non avisé de l'ESPERANCE PARIS 19<sup>ème</sup>

ABEILLE DE RUEIL (3 pts – 5 buts)

ESPERANCE PARIS 19<sup>ème</sup> (-1 pt – 0 but).

**21448718 : STE GENEVIEVE SP. / MONTRouGE GS du 08/09/2019 (R2/B)**

Courriel de STE GENEVIEVE SP. informant de son forfait.

La Commission enregistre le 1<sup>er</sup> forfait avisé de STE GENEVIEVE SP.

STE GENEVIEVE SP. (-1 pt – 0 but)

MONTRouGE GS (3 pts – 5 buts).

**21449118 : DOURDAN S. / LISSOIS FC du 08/09/2019 (R3/C)**

Courriel de LISSOIS FC informant de son forfait.

La Commission enregistre le 1<sup>er</sup> forfait avisé de LISSOIS FC.

DOURDAN S. (3 pts – 5 buts)

LISSOIS FC (-1 pt – 0 but).

**21449245 : VAUJOURS FC / ARSENAL AC du 08/09/2019 (R3/D)**

La Commission,

Après lecture de la feuille de match et des courriels des 2 clubs,

Considérant l'absence de l'équipe d'ARSENAL AC à l'heure du coup d'envoi,

Par ce motif :

. enregistre le 1<sup>er</sup> forfait d'ARSENAL AC.

VAUJOURS FC. (3 pts – 5 buts)

ARSENAL AC (-1 pt – 0 but).

|                              |
|------------------------------|
| <b>ANCIENS - CHAMPIONNAT</b> |
|------------------------------|

**21450180 : PORCHEVILLE FC / GOUSSAINVILLE FC du 15/09/2019 (R2/A)**

Demande d'inversion des 2 clubs via FOOTCLUBS.

Cette rencontre aura lieu le Dimanche 15 Septembre 2019 à 9h30, sur le stade Maurice Bacquet 2 à GOUSSAINVILLE.

Les rencontres deviennent :

Aller – 21450246 : GOUSSAINVILLE FC / PORCHEVILLE FC le 15/09/2019

Retour – 21450180 : PORCHEVILLE FC / GOUSSAINVILLE FC le 02/02/2020

Accord de la Commission.